

Association O.R.S. AUVERGNE RHONE-ALPES

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2025

QUAI JEAN MOULIN
69001 LYON
SIRET : 82789771100012



IN EXTENSO AURA CHARBONNIÈRES

24, chemin des Verrières
69751 Charbonnières Cedex

Tél : 04 78 34 19 54
04 78 34 26 66

Sommaire

ATTESTATION

Attestation avec conclusion favorable sans observation	1
--	---

COMPTES ANNUELS

BILAN ANC 2023-03 PREMIER EXERCICE D'APPLICATION

Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe au bilan association	6
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des créances et des dettes	12
Variation des fonds propres 431-5	13
Tableau de mouvements des subventions d'investissement	14
Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation	15
Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes	17
Etat des provisions	18
Charges à payer et produits à recevoir	19
Produits et charges constatés d'avance	20

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association O.R.S. AUVERGNE RHONE-ALPES relatifs à la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 471 552 €
Produits d'exploitation :	1 146 308 €
Résultat net Comptable :	6 642 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Charbonnières-Les-Bains,

Le 29/04/2026

Laurent SIMO
Expert-comptable Associé

Comptes annuels

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	13 130	13 130		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	149 368	116 390	32 978	17 011
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 769		4 769	4 769
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	167 267	129 520	37 747	21 780
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	224 935		224 935	197 087
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 551		6 551	5 117
Charges constatées d'avance	5 454		5 454	5 022
Valeurs mobilières de placement	1 010 000		1 010 000	800 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	186 866		186 866	436 507
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 433 806		1 433 806	1 443 734
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 601 072	129 520	1 471 552	1 465 514

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	187 648	187 648
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	79 910	100 800
Excédent ou déficit de l'exercice	6 642	-20 890
Situation nette	274 200	267 558
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	956	2 657
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	275 157	270 215
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	233 540	262 638
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	233 540	262 638
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	126 962	117 975
TOTAL DES PROVISIONS IV	126 962	117 975
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 040	18 816
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	101 815	111 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 750	
Produits constatés d'avance	685 289	684 567
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	835 894	814 686
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 471 552	1 465 514

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	470	570
Vente de biens et services		
Ventes de biens	58 612	53 014
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	801 879	841 425
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	118 818	106 334
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 857
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	164 490	146 552
Autres produits	2 040	8
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 146 308	1 156 760
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	181 369	168 227
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 403	48 265
Salaires	549 818	584 873
Cotisations sociales	220 395	224 959
Dotations aux amortissement et dépréciations	12 755	13 639
Dotations aux provisions	8 987	6 310
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	135 392	137 000
Autres charges	490	338
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 147 607	1 183 611
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 299	-26 852
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 989	2 828
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	8 989	2 828

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV			
	RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	8 989	2 828
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	7 689	-24 024
Produits exceptionnels	V		3 200
Charges exceptionnelles	VI	307	
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-307	3 200
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	740	67
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 155 297	1 162 788
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 148 654	1 183 678
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 642	-20 890
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 471 552 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 6 642 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'O.R.S. a une mission générale d'aide à la décision et à l'action en santé publique qu'il exerce auprès de tous les publics.

Les missions de l'ORS Auvergne Rhône-Alpes sont :

- d'améliorer l'information sur l'état de santé, les déterminants de santé (génétiques, biologiques, environnementaux, comportementaux et sociaux à ainsi que les besoins de la population de la région,

- d'observer à toutes les échelles territoriales : régionales, départementales, intercommunales, communale, infra communale,

- d'aider à la décision, à l'action et à l'évaluation en santé publique, - de communiquer ces informations aux décideurs et aux professionnels concernés ainsi qu'à la population.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social est fixé à Lyon : 9 quai Jean Moulin - 69001 LYON.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du paragraphe sur les changements de méthodes comptables ci-dessous,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Celui-ci a donné lieu aux reclassements suivants :

- La provision indemnité de retraite est reclassée du compte 153000 - provisions pensions et obligations en compte 152100 - provisions pensions et obligations, pour un montant de 126.962 euros au titre de l'exercice.
Ce reclassement n'entraîne pas de modification dans la présentation des comptes.

- Les charges constatées d'avance sont dorénavant comptabilisées dans les créances, elles s'élèvent à 5.454,10 euros au 31 décembre 2025.

- Les produits constatés d'avance sont dorénavant comptabilisés dans les dettes, ils s'élèvent à 685.289 euros au 31 décembre 2025.

- Conformément à la nouvelle réglementation, le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

Dans ce cadre, les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat sont désormais classées en produits d'exploitation (747000 subventions d'investissement), auparavant comptabilisées en compte 777000 pour un montant de 1.700,39 € au titre de l'exercice.

- Conformément à la nouvelle réglementation, les transferts de charges sont classés dans les différents comptes proposés par le règlement (en réduction des charges d'exploitation).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels : 1 à 2 ans,
- Installations générales, agencements : 3 à 10 ans,
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 5 ans,
- Mobilier : 3 à 10 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir sur des projets spécifiques.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Deux subventions ont été attribuées par l'AGEFIPH en 2023 pour le financement de matériels pour les salariés reconnus travailleurs handicapés.

Au 31 décembre 2025, la somme restant à rapporter au résultat s'élève au 956,36 euros.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,96 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 126.962 euros.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 233.539,50 euros :

- Multi-financeurs - Rénov'Santé : 99.048 euros,
- D.R.E.S.S. - Tableau de bord social : 5.250 euros,
- Région - Soins des personnes en situation de handicap : 37.950 euros,
- Région : Cartographie - volet 3 : 6.604 euros,
- Conseil Départemental de la Drôme - Indicateurs situation précarité handicap : 575 euros,
- Métropole Grand Lyon - accompagnement mobilité jeunes : 3.850 euros,
- Chambéry - Evaluation addictions : 14.425 euros,
- Commentry Montmarault - DLS : 1.150 euros,
- Alcotra - Tableau de bord : 11.787,50 euros,
- Coress- Diagnostic : 27.025 euros,
- U.R.P.S. Médecins - Cancer du pancréas : 25.875 euros.

Convention Rénov'Santé

L'association a signé un consortium d'étude multi-financeurs sur le thème "Rénov'Santé", dont elle est tête de file. La convention a démarré en 2021 et doit se poursuivre jusqu'en 2026 (initialement 2024). Elle précise distinctement les différentes phases de l'étude et les enveloppes attribuées à chacun des partenaires au cours de ces différentes phases.

Les fonds dédiés sont repris chaque année en fonction des enveloppes allouées aux partenaires et des fonds attribués à l'O.R.S. pour ses missions.

Au 31 décembre 2025, l'étude a mobilisé des fonds à hauteur de 353.775 euros :

- dont 22.350 euros ont été utilisés en 2021 (dont 6.600 euros pour les partenaires),
- dont 87.600 euros ont été utilisés en 2022 (dont 77.985 euros pour les partenaires),
- dont 62.286 euros ont été utilisés en 2023 (dont 42.342 euros pour les partenaires),
- dont 22.321,50 euros ont été utilisés en 2024 (dont 6.065 euros pour les partenaires),
- dont 60.169,50 euros ont été utilisés en 2025 (dont 26.538 euros pour les partenaires).

Le fonds dédié restant à utiliser pour l'étude au 31 décembre 2025 s'élève alors à 99.048 euros.

Produits constatés d'avance

Un produit constaté d'avance a été constaté à hauteur de 685.289 euros au 31 décembre 2025.

Il correspond essentiellement à la subvention A.R.S. 2026 à hauteur de 675.400 euros, attribuée par le financeur fin 2025 (convention signée le 24 novembre 2025) et relative à des projets 2026.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euro.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	13 130			13 130
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 130			13 130
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	133 161	29 028	12 821	149 368
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 161	29 028	12 821	149 368
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 769			4 769
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 769			4 769
TOTAL GÉNÉRAL	151 059	29 028	12 821	167 267

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	29 028			29 028		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	29 028			29 028		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	12 821			12 821		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	12 821			12 821		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	13 130			13 130
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 130			13 130
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	116 149	13 062	12 821	116 390
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 149	13 062	12 821	116 390
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	129 279	13 062	12 821	129 520

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	13 062				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	13 062				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 821			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	12 821			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	4 769		4 769
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	224 935	224 935	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	849	849	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	640	640	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	5 062	5 062	
Charges constatées d'avance	5 454	5 454	
TOTAL	241 708	236 940	4 769

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 040	20 040		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	44 342	44 342		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 251	51 251		
Impôts sur les bénéfices	807	807		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 415	5 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	28 750	28 750		
Produits constatés d'avance	685 289	685 289		
TOTAL	835 894	835 894		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	187 648				187 648
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	100 800	-20 890			79 910
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 890	20 890	6 642		6 642
Situation nette	267 558		6 642		274 200
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 657			1 700	956
Provisions réglementées					
TOTAL	270 215		6 642	1 701	275 157

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AGEFIPH - Investissement 1	3 260	2 034	1 086	948
AGEFIPH - Investissement 2	1 841	622	614	8
TOTAL	5 101	2 656	1 700	956

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
DRETS - TBS 2023	5 250					5 250	
DREAL - Renov'Santé	1 079		1 079				
ADEME - Renov'Santé	50 000		10 952			39 048	
PUCA - Renov'Santé	20 000					20 000	
Grand Lyon - Acc. Mobi. Jeunes	5 700		1 850			3 850	
ARS - CNR - Psy de rue	18 500		18 500				
Région AURA - Cartographie 2	12 900		12 900				
CD01 - Plan Diag Addiction	7 150		7 150				
CD26 - Renov'Santé	3 000		3 000				
Annecy - Evaluation addiction	5 500		5 500				
Roannais - DLS	35 100		35 100				
Min. Santé - Renov'Santé		10 000				10 000	
Région AURA - Soin handicap		37 950				37 950	
DRDFE - Cartographie 3		6 604				6 604	
CD26 - Indic. Préca Handi.		575				575	
Bourg en Bresse - CLS	11 000		11 000				
DLS Portes Drôme Ardèche	1 650		1 650				
Chambéry - Eval Addictions		14 425				14 425	
Commentry Mont. - DLS		1 150				1 150	
ALCOTRA - DLS		11 788				11 788	
TOTAL	176 829	109 517	108 681			177 665	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
CORESS - Diagnostic		27 025				27 025	

TOTAL	176 829	109 517	108 681			177 665	
--------------	----------------	----------------	----------------	--	--	----------------	--

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Cie Savon noir - Evaluation	5 720		5 720				
Fondation Grenoble INP - Rénov'	20 000					20 000	
Solinerger - Rénov'Santé	10 139		10 139				
Fondation RTE - Rénov'Santé	5 000		5 000				
CHS - Tableau de bord 26-07	4 950		4 950				
Rexel - Rénov'Santé	20 000		20 000				
GEG - Rénov'Santé	10 000		10 000				
Fonds de dot QUALITEL - Rénov	10 000					10 000	
URPS - Cancer pancréas		25 875				25 875	
TOTAL	85 809	25 875	55 809			55 875	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	117 975	8 987			126 962
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	117 975	8 987			126 962
TOTAL DES PROVISIONS	117 975	8 987			126 962

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 837	11 805
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 543	69 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	74 380	81 185
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	5 702	4 048
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		673
Instruments de trésorerie		
TOTAL	5 702	4 722

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	685 289	684 567
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	685 289	684 567
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	5 454	5 022
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	5 454	5 022

Commentaires : néant

In Extenso

IN EXTENSO AURA CHARBONNIÈRES
24, chemin des Verrières
69751 Charbonnières Cedex

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés



ARVERNE
C O N S E I L

Eric CUIPIF

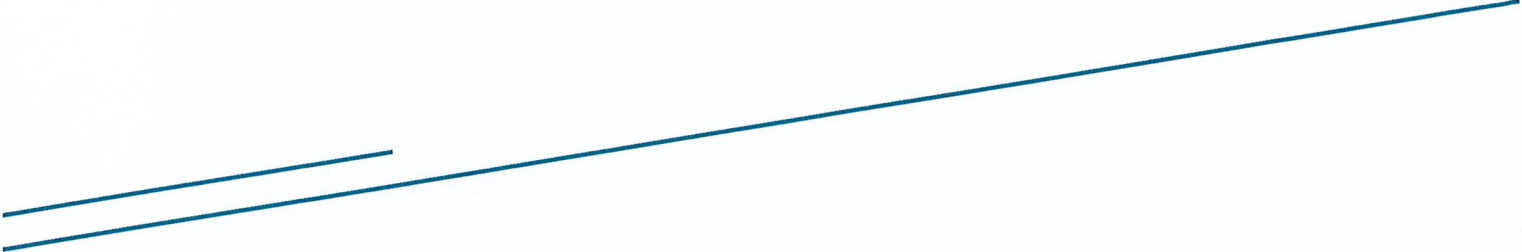
*Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes*

Geoffroy GLAZIOU

*Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes*

Eric MAS

*Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes*



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES

« ORS Auvergne-Rhône-Alpes »

9 quai Jean Moulin
69001 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

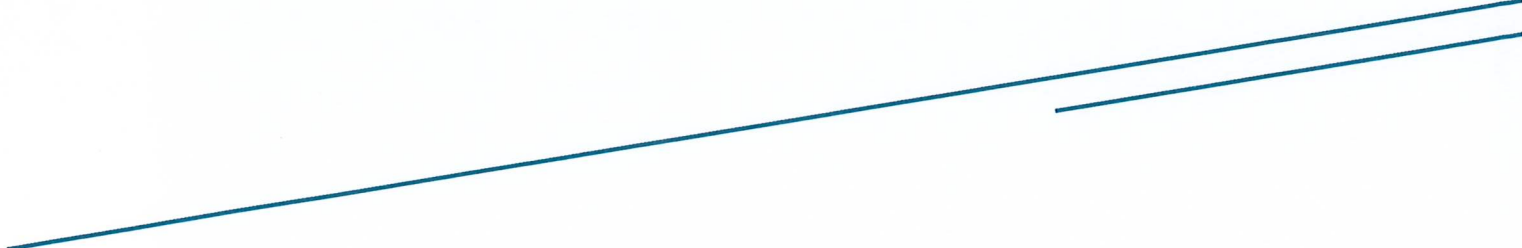
Exercice clos le 31 décembre 2025

ARVERNE CONSEIL

S.A.R.L. au capital de 153.930 Euros
17 rue de Sarliève – Le Triangle
63800 CURNON D'Auvergne

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom



A l'attention des membres de l'association ORS Auvergne-Rhône-Alpes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES, « ORS Auvergne-Rhône-Alpes », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la justification des sommes comptabilisées en fonds dédiés au 31 décembre 2025,
- l'information fournie à ce sujet en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 25 juin 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



SARL ARVERNE CONSEIL
représentée par Eric MAS

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		13 130	13 130		
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles		149 368	116 390	32 978	17 011
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		4 769		4 769	4 769
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II		167 267	129 520	37 747	21 780
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		224 935		224 935	197 087
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		6 551		6 551	5 117
Charges constatées d'avance		5 454		5 454	5 022
Valeurs mobilières de placement		1 010 000		1 010 000	800 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		186 866		186 866	436 507
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV		1 433 806		1 433 806	1 443 734
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 601 072	129 520	1 471 552	1 465 514

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	187 648	187 648
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	79 910	100 800
Excédent ou déficit de l'exercice	6 642	-20 890
Situation nette	274 200	267 558
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	956	2 657
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	275 157	270 215
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	233 540	262 638
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	233 540	262 638
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	126 962	117 975
TOTAL DES PROVISIONS IV	126 962	117 975
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 040	18 816
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	101 815	111 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 750	
Produits constatés d'avance	685 289	684 567
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	835 894	814 686
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 471 552	1 465 514

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	470	570
Vente de biens et services		
Ventes de biens	58 612	53 014
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	801 879	841 425
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	118 818	106 334
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 857
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	164 490	146 552
Autres produits	2 040	8
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 146 308	1 156 760
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	181 369	168 227
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 403	48 265
Salaires	549 818	584 873
Cotisations sociales	220 395	224 959
Dotations aux amortissements et dépréciations	12 755	13 639
Dotations aux provisions	8 987	6 310
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	135 392	137 000
Autres charges	490	338
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 147 607	1 183 611
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 299	-26 852
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 989	2 828
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	8 989	2 828

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Total		Total	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	8 989		2 828	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	7 689		-24 024	
Produits exceptionnels V			3 200	
Charges exceptionnelles VI	307			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-307		3 200	
Participation des salariés aux résultats VII				
Impôts sur les bénéfices VIII	740		67	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 155 297		1 162 788	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 148 654		1 183 678	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 642		-20 890	
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 471 552 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 6 642 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Paraphé pour les besoins d'identification
AUVERNE CONSEIL

Activité de l'Association :

L'O.R.S. a une mission générale d'aide à la décision et à l'action en santé publique qu'il exerce auprès de tous les publics.

Les missions de l'ORS Auvergne Rhône-Alpes sont :

- d'améliorer l'information sur l'état de santé, les déterminants de santé (génétiques, biologiques, environnementaux, comportementaux et sociaux à ainsi que les besoins de la population de la région,*
- d'observer à toutes les échelles territoriales : régionales, départementales, intercommunales, communale, infra communale,*
- d'aider à la décision, à l'action et à l'évaluation en santé publique, - de communiquer ces informations aux décideurs et aux professionnels concernés ainsi qu'à la population.*

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social est fixé à Lyon : 9 quai Jean Moulin - 69001 LYON.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du paragraphe sur les changements de méthodes comptables ci-dessous,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Changements de méthodes comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Celui-ci a donné lieu aux reclassements suivants :

- La provision indemnité de retraite est reclassée du compte 153000 - provisions pensions et obligations en compte 152100 - provisions pensions et obligations, pour un montant de 126.962 euros au titre de l'exercice.
Ce reclassement n'entraîne pas de modification dans la présentation des comptes.
- Les charges constatées d'avance sont dorénavant comptabilisées dans les créances, elles s'élèvent à 5.454,10 euros au 31 décembre 2025.
- Les produits constatés d'avance sont dorénavant comptabilisés dans les dettes, ils s'élèvent à 685.289 euros au 31 décembre 2025.
- Conformément à la nouvelle réglementation, le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).
Dans ce cadre, les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat sont désormais classées en produits d'exploitation (747000 subventions d'investissement), auparavant comptabilisées en compte 777000 pour un montant de 1.700,39 € au titre de l'exercice.
- Conformément à la nouvelle réglementation, les transferts de charges sont classés dans les différents comptes proposés par le règlement (en réduction des charges d'exploitation).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels : 1 à 2 ans,
- Installations générales, agencements : 3 à 10 ans,
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 5 ans,
- Mobilier : 3 à 10 ans.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir sur des projets spécifiques.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Deux subventions ont été attribuées par l'AGEFIPH en 2023 pour le financement de matériels pour les salariés reconnus travailleurs handicapés.

Au 31 décembre 2025, la somme restant à rapporter au résultat s'élève au 956,36 euros.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,96 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 126.962 euros.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 233.539,50 euros :

- Multi-financeurs - Rénov'Santé : 99.048 euros,
- D.R.E.S.S. - Tableau de bord social : 5.250 euros,
- Région - Soins des personnes en situation de handicap : 37.950 euros,
- Région : Cartographie - volet 3 : 6.604 euros,
- Conseil Départemental de la Drôme - Indicateurs situation précarité handicap : 575 euros,
- Métropole Grand Lyon - accompagnement mobilité jeunes : 3.850 euros,
- Chambéry - Evaluation addictions : 14.425 euros,
- Commeny Montmarault - DLS : 1.150 euros,
- Alcotra - Tableau de bord : 11.787,50 euros,
- Coress- Diagnostic : 27.025 euros,
- U.R.P.S. Médecins - Cancer du pancréas : 25.875 euros.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Convention Rénov'Santé

L'association a signé un consortium d'étude multi-financeurs sur le thème "Rénov'Santé", dont elle est tête de file. La convention a démarré en 2021 et doit se poursuivre jusqu'en 2026 (initialement 2024). Elle précise distinctement les différentes phases de l'étude et les enveloppes attribuées à chacun des partenaires au cours de ces différentes phases.

Les fonds dédiés sont repris chaque année en fonction des enveloppes allouées aux partenaires et des fonds attribués à l'O.R.S. pour ses missions.

Au 31 décembre 2025, l'étude a mobilisé des fonds à hauteur de 353.775 euros :

- dont 22.350 euros ont été utilisés en 2021 (dont 6.600 euros pour les partenaires),
- dont 87.600 euros ont été utilisés en 2022 (dont 77.985 euros pour les partenaires),
- dont 62.286 euros ont été utilisés en 2023 (dont 42.342 euros pour les partenaires),
- dont 22.321,50 euros ont été utilisés en 2024 (dont 6.065 euros pour les partenaires),
- dont 60.169,50 euros ont été utilisés en 2025 (dont 26.538 euros pour les partenaires).

Le fonds dédié restant à utiliser pour l'étude au 31 décembre 2025 s'élève alors à 99.048 euros.

Produits constatés d'avance

Un produit constaté d'avance a été constaté à hauteur de 685.289 euros au 31 décembre 2025.

Il correspond essentiellement à la subvention A.R.S. 2026 à hauteur de 675.400 euros, attribuée par le financeur fin 2025 (convention signée le 24 novembre 2025) et relative à des projets 2026.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euro.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	13 130			13 130
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 130			13 130
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	133 161	29 028	12 821	149 368
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 161	29 028	12 821	149 368
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 769			4 769
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 769			4 769
TOTAL GÉNÉRAL	151 059	29 028	12 821	167 267

		Ventilation des augmentations				
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	29 028			29 028		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	29 028			29 028		

		Ventilation des diminutions				
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	12 821			12 821		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	12 821			12 821		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	13 130			13 130
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 130			13 130
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	116 149	13 062	12 821	116 390
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 149	13 062	12 821	116 390
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	129 279	13 062	12 821	129 520

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	13 062				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	13 062				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 821			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	12 821			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	4 769		4 769
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	224 935	224 935	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	849	849	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	640	640	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	5 062	5 062	
Charges constatées d'avance	5 454	5 454	
TOTAL	241 708	236 940	4 769

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 040	20 040		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	44 342	44 342		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 251	51 251		
Impôts sur les bénéfices	807	807		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 415	5 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	28 750	28 750		
Produits constatés d'avance	685 289	685 289		
TOTAL	835 894	835 894		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	187 648				187 648
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	100 800	-20 890			79 910
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 890	20 890	6 642		6 642
Situation nette	267 558		6 642		274 200
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 657			1 700	956
Provisions réglementées					
TOTAL	270 215		6 642	1 701	275 157

Commentaires : néant

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERVE CONSEIL

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AGEFIPH - Investissement 1	3 260	2 034	1 086	948
AGEFIPH - Investissement 2	1 841	622	614	8
TOTAL	5 101	2 656	1 700	956

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
DRETS - TBS 2023	5 250					5 250	
DREAL - Renov'Santé	1 079		1 079				
ADEME - Renov'Santé	50 000		10 952			39 048	
PUCA - Renov'Santé	20 000					20 000	
Grand Lyon - Acc. Mobi. Jeunes	5 700		1 850			3 850	
ARS - CNR - Psy de rue	18 500		18 500				
Région AURA - Cartographie 2	12 900		12 900				
CD01 - Plan Diag Addiction	7 150		7 150				
CD26 - Renov'Santé	3 000		3 000				
Annecy - Evaluation addiction	5 500		5 500				
Roannais - DLS	35 100		35 100				
Min. Santé - Renov'Santé		10 000				10 000	
Région AURA - Soin handicap		37 950				37 950	
DRDFE - Cartographie 3		6 604				6 604	
CD26 - Indic. Préca Handi.		575				575	
Bourg en Bresse - CLS	11 000		11 000				
DLS Portes Drôme Ardèche	1 650		1 650				
Chambéry - Eval Addictions		14 425				14 425	
Commentry Mont. - DLS		1 150				1 150	
ALCOTRA - DLS		11 788				11 788	
TOTAL	176 829	109 517	108 681			177 665	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
CORESS - Diagnostic		27 025				27 025	
Paraphé pour les besoins d'identification AUVERNE CONSEIL							
TOTAL	176 829	109 517	108 681			177 665	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Cie Savon noir - Evaluation	5 720		5 720				
Fondation Grenoble INP - Rénov	20 000					20 000	
Solinerger - Rénov'Santé	10 139		10 139				
Fondation RTE - Rénov'Santé	5 000		5 000				
CHS - Tableau de bord 26-07	4 950		4 950				
Rexel - Rénov'Santé	20 000		20 000				
GEG - Rénov'Santé	10 000		10 000				
Fonds de dot QUALITEL - Rénov	10 000					10 000	
URPS - Cancer pancréas		25 875				25 875	
TOTAL	85 809	25 875	55 809			55 875	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	117 975	8 987			126 962
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	117 975	8 987			126 962
TOTAL DES PROVISIONS	117 975	8 987			126 962

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 837	11 805
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 543	69 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	74 380	81 185
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	5 702	4 048
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		673
Instruments de trésorerie		
TOTAL	5 702	4 722

Commentaires : néant

Paraphé pour les besoins d'identification
AUVERGNE CONSEIL

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	685 289	684 567
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	685 289	684 567
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	5 454	5 022
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	5 454	5 022

Commentaires : néant

Paraphé pour les besoins d'identification
AUVERNE CONSEIL

Bilan Actif

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	13 130	13 130		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	133 161	116 149	17 011	22 553
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 769		4 769	4 769
TOTAL I	151 059	129 279	21 780	27 322
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	197 087		197 087	236 984
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	5 117		5 117	875
Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	436 507		436 507	568 285
Charges constatées d'avance	5 022		5 022	5 336
TOTAL III	1 443 734		1 443 734	811 480
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 594 793	129 279	1 465 514	838 802

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	187 648	187 648
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	100 800	79 300
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 880	21 500
	Situation nette	267 568
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 657	4 357
Provisions réglementées		
	TOTAL I	270 225
Comptes de liaison	II	292 806
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	262 638	272 189
	TOTAL III	262 638
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	117 975	111 665
	TOTAL IV	117 975
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 806	20 043
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	111 304	127 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 616
Autres dettes		4 500
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	684 567	7 180
	TOTAL V	814 676
Ecart de conversion passif	VI	162 143
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 465 514
		838 802

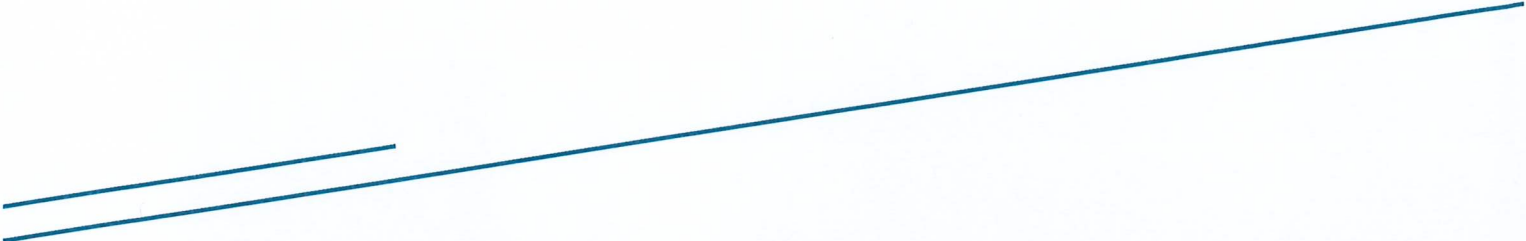
Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	570	580
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	53 014	46 108
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	841 425	762 625
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	106 334	158 769
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 857	12 563
Utilisations des fonds dédiés	146 552	243 986
Autres produits	8	5
TOTAL I	1 156 760	1 224 636
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	168 217	201 642
Aides financières		4 500
Impôts, taxes et versements assimilés	48 265	44 970
Salaires et traitements	584 873	595 795
Charges sociales	224 959	236 902
Dotations aux amortissements et dépréciations	13 639	14 966
Dotations aux provisions	6 310	
Reports en fonds dédiés	137 000	77 650
Autres charges	338	23 784
TOTAL II	1 183 601	1 200 210
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-26 842	24 427
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 828	2 035
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 828	2 035
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 828	2 035
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-24 014	26 462

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 500	
Sur opérations en capital	1 700	744
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	3 200	744
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		5 706
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		5 706
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 200	-4 962
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	67
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 162 788	1 227 416
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 183 668	1 205 916
EXCEDENT OU DEFICIT	-20 880	21 500
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES

« ORS Auvergne-Rhône-Alpes »

9 quai Jean Moulin
69001 LYON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'attention des membres de l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Par convention signée le 12 mars 2025, la DREETS a accordé à votre association une somme de 59.334 € pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026 au titre de la coordination et l'animation de la plateforme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes. Cette convention a pour objet le financement d'un poste de chargé d'études pour assurer l'animation et la coordination de la plateforme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes.

Convention avec la Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes (PS ARA)

- Au titre d'un avenant conclu en date du 21 février 2025 à la convention cadre de partenariat Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes / ORS Auvergne-Rhône-Alpes et dans le cadre des activités d'évaluation 2025, cet organisme a accordé un financement à hauteur maximale de 88 journées de travail basées sur un forfait de 585 € par jour, soit un total maximal de 51 480 €.
- Par un 2^{ème} avenant conclu en date du 27 août 2025, un financement complémentaire a été accordé à votre association à hauteur maximale de 8 journées de travail basées sur un forfait de 575 € par jour, soit un total maximal de 4 600 €.

Conventions avec l'URPS des Médecins Libéraux d'Auvergne-Rhône-Alpes

- Par une convention de partenariat conclue en date du 3 septembre 2025, l'URPS des Médecins Libéraux d'Auvergne-Rhône-Alpes a accordé une somme de 4.000 € à votre association afin de financer la poursuite du développement et l'alimentation du site PIEROS et les actions de promotion du site.
- Par une convention de partenariat conclue en date du 21 février 2025 relative à la réalisation d'une étude exploratoire sur les facteurs de risque concernant le cancer du pancréas en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS des Médecins Libéraux d'Auvergne-Rhône-Alpes a accordé une somme de 43.925 € à votre association.

Convention avec l'URPS des Pharmaciens d'Auvergne-Rhône-Alpes

Par une convention de partenariat conclue en date du 23 mai 2025, relative à l'actualisation du repérage des pharmacies essentielles en Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS des Pharmaciens d'Auvergne-Rhône-Alpes a accordé une somme de 8.625 € à votre association afin de financer l'actualisation du travail réalisé en 2023 et de reproduire la méthode afin d'identifier les pharmacies « essentielles » en 2025 et l'impact de leur fermeture.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 25 juin 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by several horizontal strokes.

SARL ARVERNE CONSEIL
représentée par Eric MAS